



FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME
LIGUE CORSE D'ATHLETISME

Président de la ligue : M. Hervé MELA
26 Muratello – 20137 Porto-Vecchio
Tel : 04.95.70.17.47, Fax : 04.95.70.94.29,
Portable : 06.14.86.77.68, Email : ligue.cor@athle.com
Secrétaire général : M. Michel MAESTRACCI
Résidence Fiori di Mare Bâtiment C 20200 Bastia
Portable : 06.63.92.61.92, Email : maestracci.michel@free.fr



**COMITE DIRECTEUR - PV N° 5
REUNION DU 24 OCTOBRE 2009**

PRESIDENCE : PAUL AURELLI

PRESENTS : MM. GUY BOSCH, MARCEL MARCHETTI, HUBERT ANEDDA, YUCEF ZAÏD, MICHEL MAESTRACCI

ONT DONNE POUVOIR: MARTINE BOSLIGE, JOËL LUCAS, HAKIM BOUCHAFRA, HERVE MELA
ABSENTS: BERNARD EMMANUELLI, AURELIE DIDIER, FRANÇOIS PINNA, FRED LURIE

ASSISTENT: MOHAMED EL MAJOUTI (CTS), ALAIN GOURDOL (COP)

**1. Ouverture du Comité directeur par le président
Début des travaux à 9h40**

Le quorum étant atteint (10 membres présents ou représentés) le Comité Directeur peut délibérer

En préambule les membres du comité directeur de l'AJB précisent qu'ils n'ont pas demandé la tenue du Comité directeur ce jour, qui coïncide avec les 30 ans de l'ASPV Athlétisme.

Guy Bosch : « C'était une obligation car des éléments étaient **à valider avant l'AG** ».

2. Approbation du procès-verbal en date du 29 août 2009

Le PV est adopté l'unanimité

3. Intervention du président de la CSO (Youcef Zaid)

Des points d'ombres méritent d'être éclaircis :

- Dates et lieux de l'Equip Athlé tour hivernal et printanier.
- Chevauchement de deux meetings : celui du CAA et de l'ASPVA. Le président fera une proposition.
- Le meeting de l'ASPTTA est annulé pour cause de « Coupe de la Méditerranée ».

Le calendrier ainsi présenté par le président de la CSO est adopté à l'unanimité.

Validation des records :

- Le comité propose d'enregistrer les records du 50 et 100 Kms Marche réalisés par Georges D'Henry en 1998 et 2000. Une première demande de ce dernier n'a jamais été instruite.

Le CD rappelle la décision prise, il y a plusieurs années concernant les records :

La validation des records réalisés à l'occasion des épreuves nationales (Meetings nationaux, Championnats de France ou Interrégionaux) est effective dès la demande instruite par le club.

Dans tous les autres cas, les clubs doivent informer la Ligue sous deux jours du record nouvellement établi et lui faire parvenir les PV des records.

Liste des records validés ce jour :

- (JUM) Antoine Vaillier (CAA) sur 110H : 14''85, le 5 avril 2009, Ajaccio.
- (JUM) Antoine Vaillier (CAA) sur 110H : 14''72, le 10 mai 2009, Ajaccio
- (MIF) Maryline Magnavacca (SOA) : 1 000 m : 3'01''95, le 4 juillet 2009, Ajaccio
- (VEM) Norbert Escagnoux (CAP) : Triple : 12,01m puis 12,11m le 17 mai 2009, Propriano.
- (MIF) Elisa Girard-Mondoloni (CAP) : 100 m : 13''10 le 7 mars 2009, Propriano.
- (MIF) Elisa Girard-Mondoloni (CAP) : 100 m : 12''79 le 17 mai 2009, Propriano.
- (MIF) Elisa Girard-Mondoloni (CAP) : 100 m : 12''74 puis 12''73 le 6 juin 2009, Bastia.
- (MIF) Elisa Girard-Mondoloni (CAP) : 50 m : 7''12, le 05 avril 2009, Ajaccio.
- (MIF) Elisa Girard-Mondoloni (CAP) : 50 m : 7''00, le 17 mai 2009, Propriano.
- (MIF) Elisa Girard-Mondoloni (CAP) : 50 m : 6''91, le 7 juin 2009, Bastia.
- (MIF) Elisa Girard-Mondoloni (CAP): 80H : 12''26, le 17 mai 2009, Propriano.

4. Intervention du président des CHS (Marcel Marchetti)

Suite à la réunion de la CRCHS du 3 octobre dernier à Corte, il a été décidé :

- 1) De proposer le « Trail de Bavella » (COLT) comme support de la coupe de la Méditerranée le 23/05.
- 2) La Course de « la Finochiarolla » support du championnat régional de CHS, sous réserves de changer de date (au 30 mai par exemple). Sans modification de date, cette épreuve pourra bien sûr se dérouler, mais ne peut pas être retenue comme support des championnats de Corse
- 3) « L'Arche », le 05/09, support du championnat de Corse de Longues distances.

5. Intervention du Trésorier général (Hubert Anedda)

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

NOTA BENE :

- À la date du Comité directeur, les comptes de la Ligue n'ont pas encore été visés par les vérificateurs. Un rappel sera fait par le Trésorier.
- Il est demandé aux clubs qui font des demandes de subventions auprès de la CTC, notamment, d'en informer la Ligue Corse, pour qu'il n'y ait pas de doublon.

Le budget prévisionnel 2009/2010 est approuvé à l'unanimité.

6. Lauréats pour les médailles fédérales :

Est proposé pour la « médaille d'or » : Thierry Masclat.

Sont proposés pour la « médaille d'argent » : Yvette Pattaro, Georges d'Henry

Sont proposés pour la « médaille de bronze » : Sandrine Bosch, Hubert Anedda, Aline Farinacci, François Pinna, Baptiste Murrioni.

Rappel : Il est demandé aux clubs de faire remonter à la Ligue, fin juin, la liste des personnes susceptibles d'être nommées.

7. Lauréats Montagne et Route :

Le classement sera proposé ultérieurement après vérification des licenciés dans les différents clubs.

8. Lauréats Cross et Piste

Le CD valide la proposition du CTS.

9. Commission des Officiels (Alain Gourdol)

Onze officiels régionaux sont validés suite au stage de formation « Actualisation des connaissances »:

Henri Nega, Alain Gourdol, Guy Bosch, Nicole Filippi, Jean-Pierre Nolin, Vincent Pace-Stora, Monique Drissi, Georges Pierluisi, Raymond et Jacqueline Filippini, Jean Morando.

Le Comité directeur rappelle les règles de rigueur et d'éthique de la mission d'officiel. Lors des compétitions de Ligue (championnats départementaux ou régionaux) celle-ci sera vigilante quant à la composition des jurys mis en place.

Une information sera envoyée aux clubs (par email) sur les besoins en formation des clubs et sur le stage de formation d'entraîneur n°1 organisée par. Jean Pierre Arrighi.

Alain Gourdol demande qu'une décision soit prise pour les officiels qui refusent d'effectuer le recyclage.

Guy Bosch propose que la CSO ou la Commission des Officiels ne nomme plus ces officiels tant que le recyclage n'est pas effectué et donc qu'aucune indemnisation des vacances ne leur soit versée.

Alain Gourdol fait remarquer que sur les classements (SI FFA) seul Michel Huertas apparaît comme juge arbitre.

Guy Bosch demande aux responsables SI FFA de répertorier tous les officiels nommés dans les compétitions. À défaut d'adresser sur papier la composition du jury (par le juge arbitre)

10. Présidence de la CRJ

Le comité directeur précise que le ou la président(e) sera désigné (e) lors du CD qui suivra l'Assemblée Générale du 7 novembre 2009.

11. Questions diverses :

Réponses apportées aux questions de l'ASPTT Ajaccio :

1°) *Pourquoi ne rémunère-t-on pas les officiels des courses hors stade ?*

Guy Bosch : Oui, les officiels régionaux (starter, chrono, Logica et juge arbitre) sont remboursés par la Ligue pour les championnats et les courses à label. Le juge arbitre est pris en charge par la fédération.

2°) *Question identique pour les cross et réponse identique.* Sur la question de la base de remboursement de 0,24 €, le Trésorier précise que c'est effectivement ce montant qui est pris comme base de remboursement (cf. championnats régionaux).

3°) *Problème des diplômes délivrés par la FFA et la possibilité pour les diplômés d'exercer dans les écoles.*

Mohamed El Majjouti : « Il n'y a toujours pas d'équivalence. La seule possibilité reste la VAE (validation des acquis de l'expérience) avec l'assentiment de la Jeunesse et sports.

4°) *Est-ce qu'une personne non licenciée FFA peut enseigner lors d'une formation prise en compte par la Ligue Corse ?*

La réponse est oui (ex : médecin).

5°) *Est-ce qu'une personne non licenciée à la FFA peut bénéficier de cette formation ?*

La réponse est oui si elle prend les frais à sa charge. La ligue ne finançant pas ces non licenciés.

Meeting de l'ASPVA : Les officiels présents lors de cette compétition ne seront pas défrayés car le club a refusé l'aide de la Ligue (**Hubert Anedda**).

Guy Bosch : Pour toutes les compétitions, les juge arbitre, starter et chronométreurs sont désignés par la CSO ou la commission de officiels

Hubert Anedda demande d'avoir les rapports des juges arbitres avec le nom de tous les officiels, via Logica, pour procéder aux défraiements dus. À défaut, d'avoir la liste papier.

Marcel Marchetti propose, pour simplifier le travail de tous, que les défraiements soient payés tous les trois mois (Automne, Hiver, Printemps).

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Marcel Marchetti soumet un projet de challenge cross (cf. Annexe 3).

Pierre Bartoli fait savoir que s'il ne s'est pas rendu au Comité directeur de ce jour c'est qu'il est contre le fait qu'il se déroule le même jour que les 30 ans d'un club, l'ASPVA en l'occurrence.

Fin du Comité Directeur à 12h50